Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-212202816-20251124-CCAS2025_06-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Saint-Carreuc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis le lundi 24 novembre 2025, salle de la Mairie, sous la présidence de Madame Laurence MAHÉ, Présidente, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour, transmises le 13 novembre 2025.

Etaient présents : Laurence MAHÉ, Présidente, Carole MOISAN-MAZÉ, Martine CARIMALO Rachel CARLO, René CHUPAU, Laurence FEUILLET, Samuel HARLAY, Morgane LE GALL, Béatrice LE GOUPIL, Annick LE MOING, Hélène LE NORMAND, Miguel REBOURS.

Absents excusés : Vanessa MORIN (pouvoir à Carole MOISAN-MAZÉ)

Absente : Christelle VARGIU, Aline LE GLATIN

Secrétaire de séance : Morgane LE GALL

Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13
Absents : 3

CCAS2025/06 : PRÉPARATION DES COLIS DE FIN D'ANNEE – PRESTATIONS POUR LES PERSONNES EN EHPAD :

Madame la Présidente passe la parole à Mme Carole MOISAN-MAZE qui propose d'offrir un colis garni aux personnes de plus de 85 ans absentes au repas et une prestation bien-être (de type coiffeur ou pédicure…) pour les personnes qui résident en EHPAD.

Après avoir fait le point avec l'Assemblée, Carole MOISAN-MAZE informe que 22 personnes sont concernées cette année.
Cela représente 8 colis pour 1 personne et 3 colis pour un couple.

Concernant les personnes résidents en Ehpad, elles sont au nombre de 8, elles recevront chacune une prestation « bien-être », à l'exception de trois personnes qui recevront chacune un colis. (5 bons prestations bien-être et 3 colis pour les personnes résidents en Ehpad).

Le panier garni sera acheté à l'épicerie locale : « Chez Mag » pour un budget d'environ 25 à 30 € par colis. Ils seront prêts pour le 12 décembre et la distribution sera faite par les membres du CCAS et distribuer le week-end qui suit les 13 et 14 décembre.

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-212202816-20251124-CCAS2025_06-DE

Quant à la prestation “bien-être”, il sera présenté sous forme de bon pour la même valeur à savoir entre 25 et 30 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d’Administration du CCAS, à l’unanimité :

- **DECIDE d’offrir un colis aux personnes de plus de 85 ans absentes au repas et une prestation « bien-être » ou colis aux personnes qui résident en EPHAD.**
- **DECIDE de l’achat des colis à l’épicerie « Chez Mag » de Saint-Carreuc pour un budget unitaire entre 25 et 30 €.**
- **AUTORISE Mme Le Maire à signer des bons nominatifs « prestation bien-être » valable 1 an d’une valeur comprise entre 25 et 30 €.**

Fait et délibéré à Saint-Carreuc
Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
La Présidente,
Laurence MAHÉ

Le secrétaire de séance,
Morgane LE GALL